

Appel d'offres

Rendez-vous francosaskois 2015

Mise en contexte

En 2010, la communauté francosaskoise s'est dotée d'un nouveau Plan de développement global (PDG). Le PDG structure le travail et les actions du réseau associatif francosaskois. En tant que carte de route du développement de la communauté, le PDG trace le chemin à parcourir, les objectifs et les buts que la communauté s'est donnés. Cet outil de développement est flexible, il peut s'ajuster selon les besoins et la conjoncture actuelle. Ainsi l'évaluation mi-parcours du PDG sera une évaluation des impacts visés par la communauté et des résultats atteints par le réseau associatif et institutionnel.

Mandat

L'ACF est à la recherche d'un consultant pour :

- Appuyer l'équipe de l'ACF dans la conception des outils permettant de présenter les degrés d'atteinte des résultats visés par les 4 impacts du PDG (les données seront fournies par l'ACF),
- Organiser et animer les tables rondes et les discussions au cours d'une journée au Rendez-vous Francosaskois 2015 (les 6, 7 et 8 novembre 2015) :
 1. Présentations des résultats atteints et de l'évaluation finale à la communauté;
 2. Débat sur les changements et nouvelles stratégies à élaborer;
 3. Élaboration d'un rapport d'évaluation contenant les données recueillies lors du Rendez-vous francosaskois avec un plan d'action permettant la mise à jour du PDG.

Vous trouverez le PDG de la communauté francosaskoise en pièce jointe à cet appel d'offres.

Les livrables

- Des outils permettant de présenter les degrés d'atteinte des résultats visés par les 4 impacts du PDG,
- Échéancier : le 25 septembre 2015
- Plan d'animation pour la journée du Rendez-vous francosaskois
- Échéancier : le 16 Octobre 2015
- Rapport d'évaluation avec un plan d'action permettant la mise à jour du PDG.
- Échéancier : le 23 Novembre 2015

Proposition à soumettre au plus tard le 27 août 2015 à 17h00, incluant :

- Une planification détaillée de votre travail
- Un curriculum vitae détaillé démontrant les expériences
- Les honoraires demandés

Pour obtenir davantage de précisions, veuillez contacter le secrétariat provincial de l'ACF. Présentez votre candidature en soumettant les documents demandés par courrier électronique à acf@franosaskois.sk.ca.

Plan de développement global

de la communauté fransaskoise

2010 – 2020

Proposé par la Table des élues et élus le 13 mars 2010

Adopté par l'Assemblée des députées et députés communautaires le 24 avril 2010

Le Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2010-2020 est un outil de développement vivant qui pourrait être modifié par un processus entamé par la Table des élues et élus du réseau associatif et institutionnel fransaskois ou par la communauté fransaskoise lors du Rendez-vous fransaskois.

Pourquoi un Plan de développement global?

Un plan de développement global est un document stratégique qui sert à guider le travail d'un grand groupe d'individus et d'organismes dans la réalisation d'un but commun. C'est une sorte de « carte routière » qui trace le chemin vers un avenir meilleur.

Notre communauté, c'est aujourd'hui bien sûr toutes ces personnes de la Saskatchewan qui ont le français comme langue maternelle ou comme langue d'usage commun. Mais c'est plus encore. Ce sont tous ces individus qui, sans nécessairement parler notre langue, partagent néanmoins l'esprit de notre histoire et le sens de nos luttes. Vu sous cet angle, la communauté fransaskoise est vaste et pourrait compter, selon certaines estimations, jusqu'à 12 p. cent de la population de la Saskatchewan.

Notre communauté, c'est aussi 13 organismes régionaux qui gèrent des espaces communautaires dans 12 districts de la province. Ce sont aussi 16 associations provinciales qui travaillent dans plusieurs champs d'activité communautaire dont l'éducation, la justice, la jeunesse, les arts et la culture, le patrimoine, la santé, le développement économique, les femmes, les aînés, l'inter culturalisme et les communications. Chacun est bâtisseur, à sa façon, dans un grand projet collectif, soit celui de construire une communauté fransaskoise en santé, résiliente et susceptible de contribuer à l'avancement du Canada et de l'humanité.

Notre Plan de développement global est un outil rassembleur qui définit les changements positifs que nous cherchons à produire ensemble. Il détermine le parcours général que nous devons emprunter pour y arriver. Il reconnaît les avantages d'un travail d'équipe efficace et créatif. Et il encourage l'apport de toutes les compétences et les contributions au bien collectif.

Soulignons enfin que notre Plan de développement global est un document vivant qui pourrait être appelé à évoluer au fil des ans selon les circonstances.

Notre vision

En deux mots, notre vision c'est l'idéal qu'on se fixe. C'est notre aspiration la plus élevée. C'est notre plus vive inspiration.

Ainsi, ensemble, nous avançons vers un avenir où « les Fransaskoises et les Fransaskois de tous les âges sont fier(e)s de leur identité, s'épanouissent pleinement dans leur langue et leur culture et contribuent au développement des communautés fransaskoises de la Saskatchewan et de la société canadienne ».

Cette vision suppose ce qui suit :

- Comme Fransaskoise et Fransaskois, nous nous identifions à la francophonie en Saskatchewan, actuellement ou dans le passé, que ce soit par la naissance, par le mariage, ou par adoption ou identification à la communauté fransaskoise et nous contribuons à la vitalité de la langue française ainsi qu'à l'épanouissement et au développement des communautés francophones en Saskatchewan, tout en reconnaissant qu'il existe plusieurs façons d'y contribuer.¹
- Nous, Fransaskoises et Fransaskois, souhaitons assumer pleinement notre citoyenneté dans son sens large d'appartenance à notre culture, à notre communauté et à notre pays, mais aussi dans un esprit d'inclusion et d'ouverture sur les autres peuples et les autres cultures.

¹ Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise, 2006.

Nos valeurs communes

Ce Plan de développement global est fondé sur un ensemble de valeurs. Ces valeurs sous-tendent notre pensée et nos actions, qu'elles soient individuelles et collectives.

Sens d'appartenance : Les francophones de la Saskatchewan sont fier(e)s d'appartenir à leur communauté et souhaitent développer des institutions qui soient les leurs.

Concertation et partenariat : La communauté articule son développement autour d'actions concertées et par le regroupement des forces quand cela est possible.

Respect et intégrité : Les individus et les dirigeant(e)s des organismes communautaires verront à se respecter et à agir avec la plus grande intégrité.

Équité et justice : On verra à traiter chaque personne avec le plus grand souci de justice et d'équité, dans le respect de la diversité.

Imputabilité : Les leaders de la communauté verront à gérer les affaires de la communauté de façon efficace et seront imputables pour leurs actions.

Transparence : L'information et l'ouverture d'esprit seront de mise dans toutes les actions et décisions; on gèrera « à livre ouvert » en tout temps.

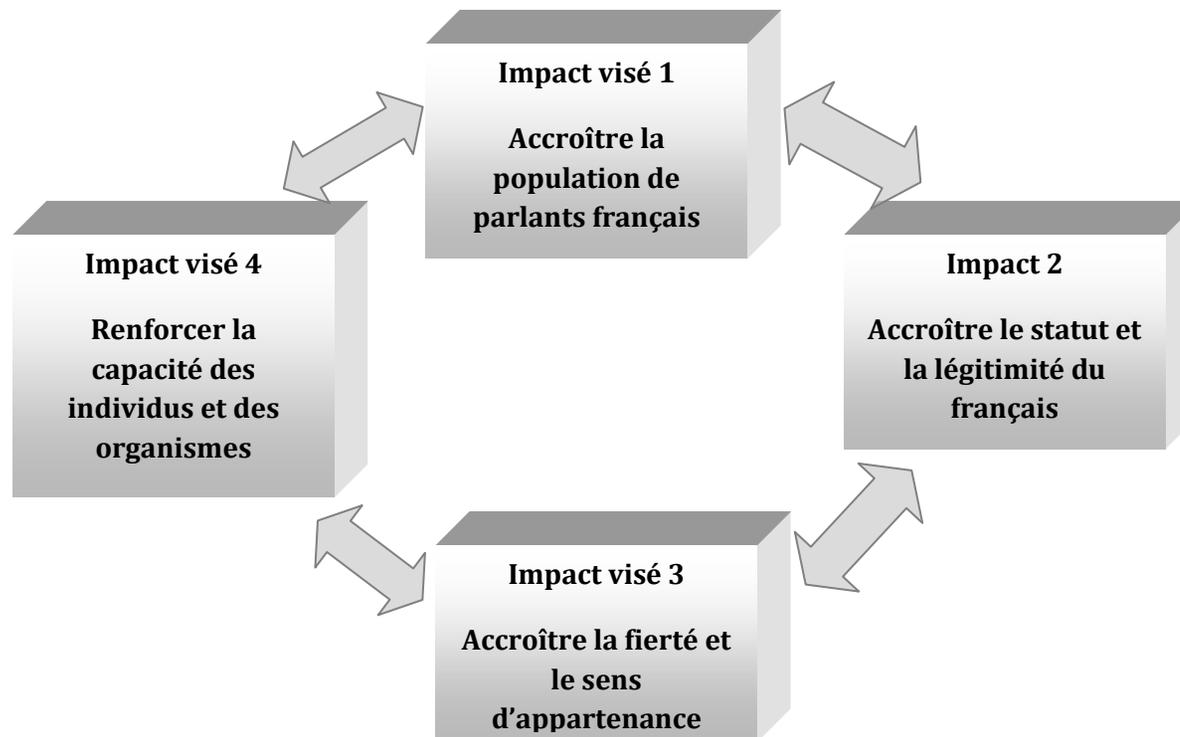
Leadership : Le leadership fransaskois adhère à la vision, à la mission, au mandat, aux valeurs, aux impacts visés et aux résultats directs visés de la communauté fransaskoise. Il repose sur l'intégrité, l'ouverture d'esprit et le respect mutuel. En outre, il favorise une concertation transparente et gère les ressources de façon compétente et efficace.

Synergie : Les organismes réduisent les frontières artificielles (administratives et/ou territoriales) et développent les complémentarités conduisant au renforcement de l'ensemble de la communauté. Ainsi l'effet total est supérieur à la somme des effets individuels de chaque organisme. Les organismes visent un rendement supérieur collectif résultant de la mise en commun de plusieurs actions convergentes.

Les impacts visés

Les impacts visés sont les changements que nous cherchons à produire ensemble au cours des dix prochaines années. Les lignes qui suivent présentent quatre impacts visés, le type d'activités qui viendront les appuyer ainsi que les indicateurs qui serviront à mesurer le progrès. Chaque indicateur de progrès s'accompagne d'une brève description de la tendance ou de la situation actuelle, ainsi qu'un énoncé du résultat souhaité.

Bien que présentés séparément, chacun de ces impacts visés s'appuie mutuellement et influence l'un sur l'autre. Chacun doit donc être considéré comme faisant partie d'un tout.



Impact visé 1 : Accroître la population de parlants français en Saskatchewan.

Nous croyons que pour garder bien vivantes notre culture et notre langue, nous devons d'abord compter suffisamment d'individus parmi nos rangs. Or, depuis plusieurs années, notre population de langue maternelle française décline et les nouveaux parlants français sont trop peu nombreux pour combler le vide. Cette tendance a contribué à affaiblir notre rayonnement, notre influence et l'image que nous avons de nous-mêmes. Nous jugeons donc essentiel de stabiliser et ensuite d'accroître le poids démographique des parlants français dans la province.

Une population croissante de parlants français en Saskatchewan apportera de nombreux avantages. Elle servira d'abord de tonique à la vie communautaire et économique. Elle sera porteuse de ressources et d'idées nouvelles. Elle augmentera les perspectives d'emplois et le niveau général de prospérité. Et elle favorisera ainsi une relève forte et toutes les conséquences positives qui en découlent.

Les intervenants pourront directement contribuer à cet impact visé de nombreuses façons. En voici quelques exemples :

- Activités de rétention des Fransaskoises et Fransaskois d'origine
- Activités de recherche et planification sur la migration et l'immigration francophone
- Accueil et appui aux nouveaux arrivants francophones
- Activités de recrutement et de promotion
- Activités de sensibilisation
- Activités de transmission de la langue
- Initiatives de francisation

Pour mesurer notre progrès, nous comptons faire appel à quelques indicateurs clés. D'abord – il va sans dire –, nous examinerons systématiquement l'évolution de la taille de la population de parlants français et la proportion qu'elle représente au sein de la population de la Saskatchewan dans son ensemble. Par ailleurs, la répartition par âge de la population des francophones nous donnera une bonne idée de la viabilité à long terme de notre communauté. Nous

nous intéresserons aussi aux modèles de migration interprovinciale pour expliquer l'évolution de la taille de notre population, en mettant l'accent sur la mobilité des Fransaskoises et Fransaskois d'origine. Enfin, nous évaluerons le nombre de personnes inscrites dans les programmes d'immersion en français et de français langue seconde.

Indicateur de progrès	Tendance ou situation actuelle	Résultat souhaité en 2020
Connaissance des langues officielles	Selon les données du recensement (2006), le nombre de personnes en Saskatchewan qui connaît le français et l'anglais est de 47 750, soit environ 5 % de la population.	En 2020, environ 5,5 % de la population de la Saskatchewan connaîtra les deux langues officielles du pays.
Population francophone de langue maternelle (pourcentage et nombre)	Depuis 1951, le poids des francophones de langue maternelle de la Saskatchewan est passé de 4,4 % à 1,8 %. La population de langue maternelle française était d'environ 17 575 en 2006.	L'objectif consiste à freiner la diminution du poids démographique des francophones de langue maternelle. En 2020, leur poids démographique aura resté stable à 1,8 %.
Répartition par âge	En 2006, l'âge médian des francophones de la province est de 58 ans comparativement à 38 ans pour l'ensemble de la population.	En 2020, l'âge médian des francophones de la province sera de 56 ans
Migration nette interprovinciale	Entre 1991 et 2006, il y a eu un exode net de presque 2 100 de personnes d'expression française.	En 2020, l'exode net des personnes d'expression française sera de 0.
Nombre et pourcentage des immigrants en Saskatchewan qui sont	Selon le Plan stratégique en immigration d'expression française en Saskatchewan (2009), la communauté fransaskoise a accueilli environ	Entre 2010 et 2015, la Saskatchewan prévoit accueillir 78 000 nouveaux immigrants. La communauté

d'expression française	200 immigrants d'expression française entre 2003 et 2008.	fransaskoise se donne comme objectif d'accueillir 1000 nouveaux arrivants d'expression française, soit environ 1,3 % de tous les nouveaux arrivants. À plus long terme, cette proportion augmentera considérablement. (source Plan stratégique immigration 2009)
Nombre et pourcentage d'élèves inscrits dans les écoles francophones dont les parents sont immigrants.	Entre 2005 et 2008, un total de 92 enfants d'immigrants se sont inscrits dans les écoles fransaskoise, soit environ 8 % du nombre total d'inscriptions au CÉF.	En 2015, les enfants d'immigrants d'expression française compteront pour environ 33 % du nombre total d'inscriptions au CÉF. (source : Plan stratégique immigration 2009)
Nombre d'élèves inscrits aux programmes d'immersion en français.	Selon les données du ministère de l'Éducation, le nombre d'élèves inscrits au programme d'immersion en français est en croissance depuis 2005-2006. En 2009-2010, ce nombre est passé de 9,346 à 9,915, une augmentation de 6,09 %.	Au cours des prochaines années, le nombre d'élèves inscrits au programme d'immersion continuera d'augmenter pour atteindre 1000 durant l'année académique 2019-2020.
Nombre d'élèves de la 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e année inscrits aux cours de français de base.	Selon les données du ministère de l'Éducation, le nombre d'élèves de la 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e année inscrits aux cours de français de base était de 42 456 élèves au début du premier semestre de 2009-10.	À déterminer

Nombre d'adultes inscrits aux programmes de français langue seconde.	Selon le rapport annuel 2008-2009 du Collège Mathieu, 88 personnes se sont inscrites à la formation <i>French for parents</i> durant l'année en cours.	En 2020, le nombre d'inscription à la formation <i>French for parents</i> sera de 250, soit une augmentation d'environ 185 %.
	<i>En attente du nombre d'inscriptions à l'Institut français</i>	<i>À déterminer</i>

Impact visé 2 : Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan.

Comme Fransaskoises et Fransaskois, nous voulons être reconnus comme citoyens à part entière. Nous voulons vivre et faire vivre notre langue sans devoir se justifier auprès des autres. Nous voulons que la majorité comprenne et accepte que des communautés fransaskoises en santé contribuent à une Saskatchewan forte. Pour prendre véritablement notre place au sein de notre province, nous considérons qu'il est de première importance de hausser le statut et la légitimité du fait français.

Une reconnaissance accrue du fait français agira en premier lieu sur notre fierté et notre renforcement identitaire, des conditions essentielles à la prise de parole et à la pleine participation. Elle contribuera aussi à normaliser la langue française dans tous les aspects de la vie en Saskatchewan, particulièrement en ce qui concerne l'offre et la demande de services en français. Aussi, plus le statut et la légitimité du fait français seront élevés, plus nous serons en mesure d'attirer vers nous de nouvelles ressources, d'intéresser les gens de tous horizons à participer à nos activités et de reconquérir les « générations perdues ». Ajoutons qu'une reconnaissance accrue du fait français est liée à l'idée qu'on puisse se voir et être vu. Elle passe donc par une plus grande visibilité et un plus grand rayonnement de la langue française et de la culture fransaskoise.

De nombreux types d'activités pourront venir directement appuyer cet impact visé :

- Activités de revendications politiques
- Activités de mise en valeur de la langue, du fait français et de la communauté fransaskoise
- Activités de communication (publications, radiodiffusion, télédiffusion)
- Interventions devant les tribunaux
- Activités de rapprochement avec des communautés non francophones
- Activités liées à l'affichage en français ou la présence des symboles fransaskois
- Activités liées à la mise sur pied d'institutions ou d'infrastructures permanentes

- Activités liées au développement, à la promotion et à l'utilisation de services en français

Notre succès sera d'abord mesuré en fonction de l'étendue de nos droits linguistiques, un indicateur du statut juridique de notre langue. Ensuite, nous jugerons de notre statut et de notre légitimité auprès de la classe politique selon le nombre de références au fait français dans les documents formels de notre gouvernement et des partis politiques provinciaux. De plus, le nombre de postes de la fonction publique fédérale désignés bilingues et la portée des services en français du gouvernement provincial serviront à déterminer dans quelle mesure nous sommes reconnus des fonctions publiques. Enfin, nous mesurerons l'évolution de la perception de la majorité anglophone quant à notre statut et notre légitimité.

Indicateur de progrès	Tendance ou situation actuelle	Résultat souhaité en 2020
Étendue des droits.	La <i>Loi linguistique</i> (1988) permet l'adoption de toute nouvelle loi en anglais seulement ou en anglais et en français. Elle reconnaît également le droit d'utiliser la langue française devant les tribunaux et à l'Assemblée législative. La <i>Loi de 1995 sur l'éducation</i> a créé le Conseil des écoles fransaskoises. Selon certaines modalités les parents fransaskois ont le droit de faire éduquer leurs enfants à l'école fransaskoise selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.	La langue française sera protégée par la constitution du pays et elle aura un statut officiel en Saskatchewan (cause Caron).
Nombre de références au fait français et aux symboles fransaskois dans les discours du Trône,	En 2005, à l'occasion du discours du Trône du gouvernement provincial, le gouvernement a annoncé des octrois réservés à la communauté fransaskoise. Depuis ce temps, il n'y a eu presque aucune mention. En	Au cours des prochaines années, les discours du Trône et du budget, ainsi que les programmes des partis

<p>dans les discours du budget, dans les programmes des partis politiques de la Saskatchewan et dans les cérémonies officielles.</p>	<p>2009-2010, les discours du Trône et du budget ne contenaient aucune référence au fait français et lors des dernières élections, en 2007, les partis politiques n'ont pas reconnu de façon particulière le fait français dans la province.</p>	<p>politiques feront systématiquement référence au fait français. De plus, les symboles fransaskois, notamment le drapeau, aura une place plus prépondérante dans l'espace public saskatchewanais.</p>
<p>Nombre de postes de la fonction publique fédérale désignés bilingues.</p>	<p>Actuellement, 4 % des 4 503 postes de la fonction publique fédérale en Saskatchewan sont désignés bilingues. Les agences et ministères du gouvernement fédéral offrent des services au public dans les deux langues officielles à plusieurs endroits dans les grands et moins grands centres de la province. Depuis quelques années, Service Canada a augmenté la capacité des ministères fédéraux d'offrir la majorité de leurs services dans les deux langues officielles en Saskatchewan.</p>	<p>En 2020, 5 % des postes de la fonction publique fédérale en Saskatchewan seront désignées bilingues à cause notamment de la demande accrue des services en français.</p>
<p>Nombre de services du gouvernement provincial disponibles en français.</p>	<p>En 2003, la Saskatchewan a adopté une politique de services en langue française qui s'applique à tous les ministères provinciaux, sociétés d'État et organismes gouvernementaux. En vertu de cette politique, la Saskatchewan met sur pied des services en français dans des domaines prioritaires en consultant de près la communauté francophone afin d'appuyer son</p>	<p>À cause d'une demande accrue, le gouvernement provincial, en 2020, offrira des services en français dans un plus vaste étendus de domaines, en particulier dans les domaines du</p>

	<p>développement et sa vitalité.</p> <p>Selon le Rapport du Comité consultatif en matière d'affaires francophones (octobre 2009) peu de services sont offerts en français, à l'exception des domaines de l'éducation, de l'immigration et de la justice. Certaines publications importantes sont traduites en français et certains sites Internet sont partiellement bilingues. Peu de postes sont désignés bilingues. Par ailleurs, le gouvernement provincial a lancé à l'automne 2009 son nouveau portail : Centre de service en langue française.</p>	<p>développement des ressources humaines, de l'immigration, de la santé et de l'éducation préscolaire et postsecondaire.</p> <p>Le nombre de documents et de site Internet aura augmenté de façon appréciable.</p> <p>Il y aura des postes désignés bilingues au sein de la fonction publique provinciale.</p>
<p>Perception de la majorité anglophone quant au statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan.</p>	<p>Une étude menée en 2007 démontre que la communauté francophone de la Saskatchewan est perçue comme étant moins prédominante qu'il y a quelques décennies. Selon la majorité anglophone, d'autres groupes culturels – dans certains cas nouvellement arrivés dans la province – sont de plus en plus actifs. L'étude conclue que la population adulte de la Saskatchewan est peu sensibilisée à la présence francophone. Les francophones ne sont donc pas perçus comme un groupe culturel actif dans la province. (source : http://www.ocolclo.gc.ca/html/stu_etu_fr_012007_2_f.php)</p>	<p>En 2020, la majorité anglophone sera plus sensibilisée à la présence et aux droits des francophones.</p>

Impact visé 3 : Accroître la fierté et le sens d'appartenance envers la communauté fransaskoise.

Que l'on soit l'héritier de défricheurs fransaskois du début du 20^e siècle ou un immigrant du Mali ou encore un migrant québécois, tous et toutes nous choisissons de vivre notre francophonie sur un territoire particulier : la Saskatchewan. C'est ce qui nous confère un caractère unique. C'est la marque certaine de notre identité.

Pour bâtir une communauté plus forte et pleinement épanouie, nous devons croire passionnément en qui nous sommes et sentir au plus profond de nous-mêmes que c'est ici où nous trouvons notre place. Que c'est ici où nous pouvons le mieux nous réaliser.

Plus nous serons fiers de cette unicité, plus la Saskatchewan, comme lieu de résidence, aura sa raison d'être, plus nous croirons en nos institutions et à notre réussite identitaire et plus nous voudront y participer.

Accroître de façon notable la fierté et le sens d'appartenance envers notre communauté sera un travail de longue haleine – il faut bien le reconnaître -, mais nous croyons fermement que cela est possible. Pour agir sur cet impact visé, certains de nos organismes communautaires choisiront de mener le genre d'activités qui suivent :

- Programmation culturelle et artistique qui favorise la construction identitaire et linguistique
- Rassemblements et célébrations qui permettent l'affirmation identitaire et linguistique
- Activités éducatives
- Activités de commémoration
- Recherche, préservation et promotion du patrimoine fransaskois

Encore une fois, pour mesurer notre succès, nous aurons recours à quelques indicateurs significatifs. Nous étudierons d'abord l'évolution des inscriptions dans les écoles, en particulier le nombre d'enfants d'ayant droit qui fréquente l'école en français en Saskatchewan. Nous considérerons ainsi le choix du français comme langue d'instruction parmi les ayants droit comme une indication d'une plus grande fierté identitaire. Autres indicateurs

importants : la participation aux manifestations culturelles et patrimoniales, aux productions artistiques ainsi qu'aux activités communautaire. Ces facteurs peuvent aider à expliquer le sentiment d'appartenance à la communauté, tout comme le nombre de personnes qui s'abonnent à l'Eau vive et le nombre d'entrepreneurs qui s'affichent en français. Enfin, dans la mesure où les perceptions traduisent la réalité, nous chercherons à saisir comment les Fransaskoises et les Fransaskoises perçoivent leurs propres fierté et sens d'appartenance.

Indicateur de progrès	Tendance ou situation actuelle	Résultat souhaité en 2020
<p>Nombre d'enfants de parents ayants droit qui fréquente l'école en français en Saskatchewan (système CEF).</p> <p>(Cet indicateur peut aussi aider à mesurer l'impact 1)</p>	<p>Selon les données du ministère de l'Éducation, entre 1994 et 2009, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles fransaskoises est passé de 890 à 1,235, une augmentation d'environ 39%.</p>	<p>Au cours des prochaines années, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles fransaskoises augmentera de 500 pour atteindre 1735 d'ici le début de l'année académique 2015-2016.</p>
<p>Nombre de représentation des spectacles du RDSSK.</p>	<p>Selon les données du CCF, il y a eu, en 2008-2009, 28 représentations de spectacles.</p>	<p>En 2020, le nombre de représentations de spectacle du Réseau aura augmenté de 30%.</p>
<p>Taux de fréquentation des salles de spectacle (nombre de billets vendus divisé par le nombre de places disponibles)</p>	<p>Selon les données du CCF, en 2008-2009, les salles de spectacle ont connu un taux de fréquentation de 58% en moyenne.</p>	<p>Sur les dix prochaines années, le taux de fréquentation des salles de spectacle sera de 75%.</p>
<p>Nombre de participants à Journées du patrimoine/</p>	<p>Selon les données de la Société historique, cet événement a attiré en moyenne 950 visiteurs</p>	<p>Entre 2010 et 2020, Journées du patrimoine / Heritage Days</p>

Heritage Days	par année entre 2005 et 2009. Ces chiffres comprennent les visiteurs scolaires et les visiteurs du grand public, francophones et anglophones.	attirera en moyenne 1100 participants annuellement.
Nombre de participants au Rendez-vous fransaskois et à la Fête fransaskoise	En 2009, 171 personnes ont participé au Rendez-vous fransaskois alors que 462 personnes ont participé à la Fête fransaskoise (sans compter les employés et les artistes).	En 2020, le nombre de participants aux grands rassemblements annuels de la communauté fransaskoise aura augmenté de 10 % par rapport à 2009.
Nombre d'abonnements à l'Eau vive	En 2009, l'Eau vive comptait 1180 abonnés payants.	En 2020, le nombre d'abonnés à l'Eau vive aura augmenté de 10% par rapport à 2009.
Nombre d'entrepreneurs qui s'affichent en français	Selon la liste des membres du CCS, combinée à celle de Tourism Saskatchewan, il y avait, en 2009, 204 entreprises qui s'affichent dans les deux langues officielles, en Saskatchewan.	En 2020, le nombre d'entrepreneurs s'affichant en français sera de 235, soit une augmentation d'environ 15 %.
Perception des Fransaskoises et des Fransaskois quant à l'évolution de leur propre fierté et sens d'appartenance.	Il n'existe actuellement aucune donnée sur cette question.	À déterminer.

Impact visé 4 : Renforcer la capacité des individus et des organismes

La capacité des individus et des organismes, ce sont tous les moyens nécessaires à la réalisation de notre but commun. À cet égard, il faut dire que si nous nous sommes rendus jusqu'ici, c'est que nous possédons déjà certaines capacités. Individuellement, nous avons des compétences, des connaissances et des habiletés. Collectivement, nous sommes dotés d'organismes, de réseaux, d'institutions et de certaines ressources. Et c'est bien, car, de toute évidence, il faut des capacités pour en développer de nouvelles.

Nous croyons justement qu'il y a encore beaucoup à faire pour donner à chaque individu et organisme la possibilité de contribuer plus pleinement à la vitalité fransaskoise. Cela suppose bien sûr l'acquisition de compétences et connaissances nouvelles. Mais ce n'est pas tout. La capacité, pour nous, signifie un leadership fransaskois qui se renouvelle et qui se manifeste clairement à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du réseau associatif fransaskois. Elle signifie des Fransaskoises et des Fransaskois motivés et actifs. Elle veut aussi dire des infrastructures et des ressources financières et matérielles adéquates pour réaliser les mandats organisationnels. Et elle suppose enfin des politiques et des systèmes habilitants.

Nous croyons que le renforcement de nos capacités individuelles et organisationnelles aura une incidence sur la qualité des services, des activités et des programmes. Mais ce qui est recherché avant tout c'est l'attitude de Fransaskoises et de Fransaskois qui peuvent s'attaquer à tous les défis et vaincre les plus hautes montagnes...

Voici le genre d'activités qui viendront directement appuyer le renforcement des capacités des individus et des organismes.

- Des campagnes de financement
- Activités de formation de sensibilisation et de professionnalisation
- Activités d'appui, d'accompagnement et de mentorat

- Activités de développement entrepreneurial
- Activités relatives au développement des infrastructures
- Activités liées à la capacité de recherche
- Activités liées au développement du bénévolat

Au nombre des indicateurs clés pour mesurer notre succès, il y a ceux qui suivent. D'abord, on ne vantera jamais trop les bienfaits de la scolarisation sur la capacité des individus à bâtir des communautés fortes. Nous examinerons donc attentivement l'évolution du niveau de scolarité des Fransaskoises et des Fransaskois. Pour vérifier la capacité et la stabilité des organismes, nous nous intéresserons à la fois à l'évolution du niveau de financement des organismes et au taux de roulement du personnel des associations et regroupements. Enfin, nous mesurerons le renouvellement du leadership en suivant les budgets organisationnels et la volonté des jeunes à compter parmi les dirigeants de demain.

Indicateur de progrès	Tendance ou situation actuelle	Résultat souhaité en 2020
Scolarité	<p>En Saskatchewan, en 2006, il y avait un taux relativement élevé de francophones qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires (29,7 %), mais plusieurs francophones détenaient, en revanche, un certificat d'une école de métiers.</p> <p>Par ailleurs, la proportion de 17 % de francophones ayant fréquenté l'université était plus élevée que celle de la population en général.</p>	À déterminer.

Niveau et diversification du financement des organismes fransaskois	Une analyse des budgets des organismes du réseau depuis 1999 révèle que les organismes régionaux ont été largement dépendants du financement du ministère du Patrimoine canadien alors que la plupart des organismes provinciaux ont un financement plus diversifié.	En 2020, les organismes communautaires fransaskois, en particulier les organismes régionaux, auront réussi à diversifier de façon appréciable leurs sources de financement.
Taux de roulement des employés	En 2006, le quart (25 p. cent) du personnel associatif était en fonction depuis moins d'un an.	En 2020, 10 % du personnel associatif sera en fonction depuis moins d'un an.
Pourcentage des budgets organisationnels consacrés à la formation.	Il n'existe actuellement aucune donnée fiable pour mesurer l'état de cet indicateur.	À déterminer
La volonté des jeunes à compter parmi les dirigeants de demain.	Il n'existe actuellement aucune donnée fiable pour mesurer l'état de cet indicateur.	À déterminer

La gestion du Plan de développement global

Comme nous l'avons souligné précédemment, le PDG 2010-2020 doit être vu comme une sorte de « carte routière ». Il a été préparé pour fournir une orientation générale à l'ensemble des organismes fransaskois. Les 4 impacts visés sont en somme des repères qui doivent servir à encadrer le travail du milieu associatif tout en laissant de la place à sa créativité.

Ajoutons que le PDG est à la fois le reflet et le moteur des aspirations les plus élevées de la communauté fransaskoise. Cet énoncé mérite une explication. Le PDG s'inspire d'abord de la base, c'est-à-dire de l'ensemble des plans stratégiques des organismes fransaskois et de nombreuses discussions qui ont menées à sa rédaction, notamment celles tenues lors du Rendez-vous fransaskois 2009. En ce sens, on peut dire qu'il a subi une influence ascendante. Cela dit, le PDG influence, lui aussi, mais de façon descendante. Ceci signifie qu'il peut à son tour, au cours des prochaines années, influencer l'orientation de ces mêmes organismes fransaskois. Le graphique ci-dessous illustre cette influence bidirectionnelle.



Les partenaires

Organismes régionaux	Organismes provinciaux
Association canadienne-française de Régina Association communautaire francophone de Bellegarde Association communautaire fransaskoise de Gravelbourg Association communautaire fransaskoise de la Trinité Association communautaire fransaskoise de Moose Jaw Centre francophone des Battleford Association fransaskoise de Zenon Park Centre francophone BDS Comité culturel fransaskois de Debden Fédération des francophones de Saskatoon Francophones de Talle de Saules Les Auvergnois de Ponteix Société canadienne-française de Prince Albert	Assemblée communautaire fransaskoise Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan Association des parents fransaskois Association jeunesse fransaskoise Conseil culturel fransaskois Conseil de la coopération de la Saskatchewan Coopérative des publications fransaskoises Corporation du Collège Mathieu (SEFFA) Fédération des aînés fransaskois Fédération provinciale des Fransaskoises Les Éditions de la nouvelle plume Institut français Réseau santé en français de la Saskatchewan Société historique de la Saskatchewan Troupe du jour

La gouvernance

La communauté fransaskoise fera appel à plusieurs mécanismes pour gérer son Plan de développement global.

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)

L'ACF aura comme responsabilités de : (a) faciliter la tenue des rencontres de concertation et d'évaluation du PDG; (b) faciliter la communication entre les intervenants fransaskois; (c) développer des moyens d'assurer la continuité du développement (défis engendrés par le roulement des employés); (d) fournir l'appui aux intervenants et faciliter la formation; (e) créer un outil de gestion efficace et efficient du PDG; et (f) assurer l'évaluation du PDG.

Le Comité d'évaluation et de recommandation sur le financement

Dans le cadre de l'Entente Canada-Communauté, ce comité analysera les demandes de financement pour les projets et la programmation. Il fera ensuite des recommandations à l'Assemblée des députés et députées quant à la répartition des fonds. Dans son travail, le comité se servira du PDG comme « lentille » pour analyser les demandes de financement et gérer les priorités.

Le Cercle de collaboration

Les cercles de collaboration seront mis sur pied au besoin pour faire des interventions ponctuelles, régler des problèmes particuliers ou fournir des conseils sur un enjeu de l'heure. Les cercles seront constitués d'intervenants des secteurs privés et publics. Ces cercles ad hoc seront parfois invités à se joindre aux intervenants fransaskois pour partager leurs ressources et leurs connaissances, proposer leurs services ou participer à des sessions de travail.

Les rencontres interrégionales, intraprovinciales et inter/intra

Les organismes fransaskois se rencontreront régulièrement afin de discuter de sujets d'intérêt commun, de partager des histoires à succès, de tirer des leçons et de forger des liens synergiques. Les organisateurs tâcheront de concevoir les discussions dans un esprit d'amélioration continue et en s'efforçant de faire les liens avec le PDG.

Télé-conférences mensuelles

Mensuellement, les organismes fransaskois seront invités à prendre part à une téléconférence. À l'occasion de ces rencontres, les organismes qui choisissent de participer seront mis au courant de l'évolution des principaux dossiers à l'échelle provinciale. Les ordres du jour des télé-conférences seront conçus de façon à établir les liens avec le PDG.

Table des élus

La Table des élus rassemble les responsables élus des organismes régionaux et provinciaux. Chacun de ces organismes s'est formellement engagé dans le cadre du « Protocole d'entente entre les intervenants dans le développement de la communauté fransaskoise » à contribuer à sa façon à l'atteinte des impacts visés du Plan de développement global. Le Protocole d'entente est assorti d'un code d'éthique pour guider les actions et les comportements des membres de la communauté fransaskoise.

Coalitions, comités ou réseaux

Périodiquement, des coalitions, des comités ou des réseaux seront constitués pour travailler sur des dossiers ou des enjeux découlant du Plan de développement global.

Rendez-vous fransaskois

Le Rendez-vous fransaskois est un rassemblement qui permettra à la communauté de faire le point sur les enjeux de l'heure et le développement global de la communauté.

AGA des organismes régionaux et provinciaux

Les AGA des organismes régionaux et provinciaux fourniront des occasions de démontrer en quoi les organismes contribuent à la fois à l'avancement de leurs membres et de la communauté fransaskoise dans son ensemble.

La stratégie d'évaluation

Le Plan de développement global sera soumis à deux évaluations distinctes.

D'abord, en 2015, l'ACF sera responsable d'assurer une évaluation mi-parcours. Cette évaluation cherchera surtout à comprendre si le PDG est mis en œuvre comme prévu et s'il est en voie de réaliser ses impacts visés.

Cette évaluation étudiera la conception du PDG, son fonctionnement, sa pertinence et son utilité. Ensuite, il sera question des succès et des résultats obtenus jusqu'à ce point en fonction des indicateurs choisis. Selon les recommandations de l'évaluation mi-parcours, certains éléments du PDG pourraient être actualisés.

Ensuite, lorsque le PDG arrivera à échéance, l'ACF sera responsable de commander une évaluation sommative (ou une évaluation des résultats). Cette évaluation étudiera en profondeur dans quel mesure le PDG aura contribué à améliorer les conditions de la communauté fransaskoise. Encore une fois, les indicateurs de progrès établis dans le PDG serviront à encadrer l'analyse.

Les deux évaluations (mi-parcours et sommative) puiseront dans des données qualitatives et quantitatives : des revues documentaires, des analyses de statistiques officielles, des entrevues, des sondages et des groupes de discussion.

Dans certains cas, les données seront assez facilement disponibles à travers des sources d'informations existantes. Dans d'autres cas, les responsables de la mise en œuvre du PDG devront mettre en place des outils pour recueillir les données nécessaires.

Dans les cas où il n'existe actuellement aucune donnée pour mesurer l'état d'un indicateur, l'ACF s'engage à trouver une façon de recueillir l'information dans la première année de mise en œuvre du PDG.
